

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Marc Falquet, Patrick Lussi, Mauro Poggia, Marion Sobanek, Bernhard Riedweg et Dominique Rolle

Date de dépôt : 24 avril 2013

Proposition de résolution

pour que le Conseil fédéral reconnaisse l'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI) comme un mouvement politique légitime d'opposition et intervienne auprès de l'ONU pour que les réfugiés iraniens détenus au camp « Liberty » en Irak soient efficacement protégés et cessent de se faire massacrer

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la Suisse a été la terre de refuge de l'opposition iranienne à l'époque du Shah et ensuite sous la dictature de Khomeiny ;
- que Kazem Radjavi, réfugié politique en Suisse, professeur à l'Université de Genève, ancien ambassadeur d'Iran auprès de l'ONU et co-organisateur de la résistance au régime des Mollahs avec son frère Massoud, a été lâchement assassiné le 24 avril 1990, près de Genève par une équipe de tueurs envoyés par Khomeiny ;
- que Genève a reconnu officiellement le statut humaniste de Kazem Radjavi, par la pose d'une plaque commémorative en marbre le 24 avril 2005, rue Argand 2 à Genève, et par l'attribution de la rue Kazem Radjavi dans le quartier du siège européen de l'ONU ;
- que l'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI), le principal mouvement légitime d'opposition et de résistance iranien fondé par Massoud Radjavi, a souffert injustement durant une quinzaine d'années de l'étiquette de terroriste ;

- que plus de 120 000 membres de l'OMPI ont été exécutés en Iran depuis l'avènement du régime des Mollahs et que les exécutions d'opposants continuent de plus belle aujourd'hui ;
- que l'étiquette de terrorisme collée à la Résistance iranienne par les Etats-Unis, par la suite imitée par le Royaume-Uni et l'Union européenne, a été une excuse aux mains du pouvoir iranien pour torturer et exécuter, et l'outil le plus redoutable aux mains du gouvernement irakien pour réprimer et massacrer les résidents des camps d'Achraf et Liberty en Irak ;
- que les camps d'Achraf et Liberty ont été les principales victimes de l'inscription infondée sur cette liste de terroristes. Conséquence : deux massacres commis à Achraf, un blocus cruel durant quatre ans et un déplacement imposé de force, dans un camp transformé en prison, ce que confirme aussi le groupe de travail des Nations Unies sur les détentions arbitraires ;
- que les accusations de terroristes ont été fabriquées par le régime iranien pour discréditer une opposition bien organisée ;
- qu'en 2009 l'Union européenne a retiré l'OMPI de la liste des mouvements terroristes ;
- qu'en septembre 2012 les USA ont retiré l'OMPI de la liste des mouvements terroristes ;
- que, le 23 décembre 2012, le Canada a retiré l'OMPI de la liste noire des mouvements terroristes ;
- qu'en revanche, le 23 décembre 2012, le Canada vient dûment d'inscrire la Force Qods des gardiens de la révolution du régime toujours en place sur cette même liste des mouvements terroristes ;
- que, selon les analystes, l'étiquette de terroriste collée à l'OMPI était une énorme aberration dans la lutte contre le terrorisme, car cette mesure a eu pour conséquence d'encourager les vrais terroristes et le parrain du terrorisme et de l'intégrisme, à savoir la dictature en Iran ;
- que le retrait de l'étiquette de terroriste est un cas rare de l'histoire moderne qui crée un modèle de persévérance contre l'injustice et grandit les normes de la justice ;
- que lesdits réfugiés du camp d'Achraf ont été trompés et déplacés par les Nations Unies dans un ancien camp militaire américain désaffecté, nommé « Liberty », volontairement désécurisé, démuné de tout confort et 70 × plus petit qu'Achraf ;

- que lesdits réfugiés se sont déjà fait attaquer à la roquette le 9 février dernier, tuant 7 personnes et en mutilant une centaine ;
- qu’aujourd’hui ce camp de réfugiés n’est toujours pas protégé et peut subir de nouveaux massacres d’un jour à l’autre ;

–

invite le Conseil d’Etat

- à proposer au Conseil fédéral de reconnaître l’Organisation des Moudjahidines du Peuple d’Iran « OMPI », comme un mouvement légitime d’opposition au régime iranien ;
- à demander au Conseil fédéral d’intervenir auprès de l’ONU pour que les réfugiés, déplacés de force au camp « Liberty », où ils se trouvent sans défense et subissent des massacres, soient enfin efficacement protégés et puissent retourner rapidement au camp d’Achraf.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le 26 avril 1991, Kazem Radjavi, citoyen iranien en exil, professeur à l'Université de Genève et militant des droits de l'homme, l'une des personnalités marquantes de la Genève internationale, était assassiné devant son domicile à Tannay par un commando de tueurs venus spécialement de Téhéran.

Grâce à la police genevoise et vaudoise, les tueurs et leurs auxiliaires, onze agents des services secrets iraniens basés à Genève, ont pu être identifiés rapidement.

Le Grand Conseil genevois adoptait, dans sa séance du 18 février 1994, une résolution n° 268, demandant notamment au Conseil fédéral que les assassins présumés du professeur Radjavi soient déférés à la justice.

Vingt-deux ans après cet assassinat, plus de 120 000 opposants au régime iranien ont été torturés et assassinés.

Aujourd'hui, les droits de l'homme sont quotidiennement violés en Iran avec arrestations arbitraires, torture, viols et exécutions de personnes accusées de « Moharebeh », ou de guerre avec Dieu, particulièrement les opposants politiques. Interdiction des rassemblements publics et de la liberté de la parole, même via internet.

Il y a également de graves discriminations contre les femmes et les minorités et un manque d'indépendance du système judiciaire du pays.

Malgré les inquiétudes de la communauté internationale, le régime iranien a fait fi de toutes ces préoccupations et a interdit l'entrée du représentant spécial des droits de l'homme de l'ONU et d'autres personnes et organisations dans le pays.

Nombre de prisonniers politiques sont incarcérés et condamnés à mort simplement parce qu'un ou plusieurs de leurs proches – proches ou éloignés – fait ou font partie des résidents d'Achraf, camp de réfugiés iranien en Irak et symbole de l'OMPI, la résistance au régime de Téhéran.

L'étiquette de terrorisme collée à la Résistance iranienne par les Etats-Unis, par la suite imitée par le Royaume-Uni et l'Union européenne, a été une excuse aux mains du pouvoir iranien pour torturer et exécuter, et

l'outil le plus redoutable aux mains du gouvernement irakien pour réprimer et massacrer les résidents d'Achraf.

Les camps d'Achraf et Liberty ont été les principales victimes de l'inscription infondée sur cette liste de terroristes. Les conséquences ont été deux massacres commis à Achraf, un blocus cruel durant quatre ans et un déplacement imposé de force dans un camp transformé en prison nommé « Liberty ».

Aujourd'hui, l'OMPI a été enfin retirée de la liste des terroristes et doit être considérée comme le principal mouvement démocratique d'opposition.

Cependant, les Nations Unies ont déplacé les réfugiés de l'OMPI qui vivaient au camp d'Achraf pour les forcer à se rendre dans un ancien camp militaire 70 × plus petit que le camp d'Ashraf, où il n'y a rien qui permette aux résidents de se protéger des attaques extérieures.

Les « T-walls » installés par l'armée américaines ont été retirés par les forces armées irakiennes, les résidents du camp n'ont pas accès au matériel de protection tels que des casques et autre gilets de protection contre les éclats d'obus, dont ils disposaient au camp d'Ashraf. Ainsi que les pelles, les pioches et les sacs de sable leur permettant de confectionner des tranchées de protection. Tous ces facteurs augmentent la vulnérabilité des Ashrafis.

De plus, le matériel médical et sanitaire, en quantité insuffisante, augmente les risques de transmission de maladies déjà présentes au sein du camp. Evidemment, cela empêche également la prise en charge des personnes ayant subi des blessures. Blessures consécutives aux attaques à la roquette perpétrées sous les ordres des Services spéciaux iraniens le 9 février dernier. Sept réfugiés sont morts lors de cette attaque, et une centaine de personnes ont été mutilées.

En plus des attaques, les Ashrafis subissent le harcèlement extérieur par la diffusion continue d'enregistrements haineux et démoralisants.

Ils sont également victimes d'une campagne de désinformation visant à décrédibiliser leur action de résistance face au régime des Mollahs. La venue d'agents iraniens à la tribune de l'ONU, à Genève, durant le mois de mars 2013, lors de la cession des droits de l'homme, étant l'exemple le plus récent.

Le rôle dans cette affaire de Martin Kobler, envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU, semble tout à fait douteux et est contesté. Son action trouble est dénoncée par de nombreuses personnalités européennes et américaines ainsi que sur internet.

Voici un exemple : http://en.wikipedia.org/wiki/Martin_Kobler

Le Dr Tahar Boumedra, haut fonctionnaire de l'ONU, poussé par sa conscience, a démissionné de son poste de responsable des droits de l'homme au sein de l'UNAMI (United Nations Assistance Mission for Iraq) et fut le premier à dénoncer les pratiques de l'UNAMI sous la supervision de M. Kobler.

Dans l'immédiat, il serait souhaitable de permettre le retour des résidents du camp Liberty au camp d'Achraf, afin de garantir leur sécurité dans l'attente d'une solution viable.

Les résidents d'Achraf et de Liberty sont des personnes protégées par la IV^e Convention de Genève. Elles sont considérées comme des réfugiés selon tous les critères et reconnus par le HCR comme des « personnes relevant de sa compétence ». Par conséquent, la Suisse, l'Union européenne, les Etats-Unis et les Nations Unies doivent remédier d'urgence aux conséquences et aux effets de cette désignation et garantir leurs droits.

A Genève aussi, les membres des familles et des victimes du camp d'Achraf poursuivent leur sit-in devant l'ONU, depuis avril 2011, afin de demander la protection du camp et le retour à Achraf.

Au vu des explications ci-dessus, nous vous prions de porter une attention bienveillante à cette résolution.